

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE,
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
LE JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2026 à 14 Heures.

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis Robert Badinter, à PARIS 17^{ème}, salle desdites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un immeuble sis **à PARIS 20^{ème}**
13 rue des Muriers, 12 passage des Muriers et 7 rue des Pruniers,
avec pan coupé à l'angle du passage des Muriers et de la rue des Pruniers.
Cadastré section BZ numéro 131, lieudit « 13 rue des Muriers »
pour une contenance de 00 hectare 05 ares 40 centiares.

Et plus précisément au **13 rue des Muriers**

LOT N° 43 : Au quatrième étage, porte numéro 2 au fond du couloir de droite,

UN APPARTEMENT comprenant selon procès-verbal de description
dressé le 20 août 2025 par Maître Luc MICALLEF, Commissaire de Justice associé à PARIS 8^{ème} :
une entrée, une pièce principale, une cuisine, une salle d'eau avec w.-c., des placards et un balcon.

Superficie privative (Loi Carrez – hors balcon) : **27,39 m²**.

Et les 27/1.430^{èmes} des parties communes générales. Les lieux sont loués à la date du PVD.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Comptable du Pôle de Recouvrement Spécialisé de l'Essonne**,
représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux 128 allée des Champs-Élysées, 91012 EVRY-COURCOURONNES cedex.

Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 100.000 Euros (Cent-mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 5 août 2026. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé
sous la Référence Greffe 25/00272.

- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de
PARIS, demeurant 40 rue de Monceau, 75008 PARIS, Tél. : **01 45 63 55 55**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 de 11 Heures à 12 Heures
